

## **Cadre intervention Inset Nancy : 11 septembre 2024**

**Sylvie Barnezet, déléguée générale de l'ICPC**

- Qui je suis, d'où je parle et qu'est-ce que l'ICPC
- Présentation de mon Intervention en 3 parties :
  - o 1. Ce qui se pratique aujourd'hui dans les CL
  - o 2. La professionnalisation de la participation citoyenne
  - o 3. Les 3 défis pour demain.

### **Introduction**

Cela fait 20 ans que la participation citoyenne se développe dans les CL

Toutes les communes ou presque de plus de 10 000 habitant dispose d'un ou d'une agent.e en charge de la participation / concertation / citoyenneté... pas forcément un temps plein - *associé* aux associations / à la communication, à la relation usagers....les termes sont différents, les façons d'envisager la participation citoyenne aussi...

### **1. Ce qui se pratique dans les CL**

#### **1.1 Le plus petit dénominateur commun**

**Organiser des réunions publiques**, inviter les habitants pour enrichir un projet d'espace public, de réaménagement d'une place, de construction d'immeubles, de transformation du centre bourg...

Des questions que cela pose :

- Problème de la région publique : toujours les mêmes, ceux qui sont contre le projet, ou qui souhaitent juste s'informer, Mise en scène d'une typologie d'habitants qui se sentent en capacité d'intervenir dans ce type d'espaces.
- La question de la gestion du conflit dans ce type d'espaces
- Il faut poser la question de la séparation entre le porteur de projet du porteur et celui qui porte de la démarche de participation citoyenne
- La qualité de l'information qui ne doit pas être uniquement dans le sens du projet
- Parfois donc on confie à une tierce personne le rôle de conception, d'animation voire de médiation.

Qq conditions de réussite :

- Avoir des marges de manœuvre dans le projet, identifier s'il peut un peu ou fortement évoluer, voire être remise en cause..
- Construire la démarche, se construire des alliés en interne pour aller voir les gens
- Cartographie du public que l'on recherche,
- Aller chercher cette diversité
- Mettre en place l'espace d'écoute et de partage
- Faire un retour, montrer ce qui va bouger dans le projet...

**Les instances pérennes participatives** : conseils de quartiers « politique de la ville » ou non, les conseils de jeunes, les conseils de développement, voire les CCSPL...

Des questions que cela pose :

- Encadré par la loi, peuvent être pris que sur le volet obligatoire... puisque c'est obligatoire, on le fait...
- Des organisations souvent compliquées avec des comités, des collègues... un nombre finalement assez restreint par peur d'être dépassé, avec une organisation, un règlement intérieur... on y passe du temps
- Est-ce toujours la forme d'engagement actuel ? les gens veulent pouvoir s'engager quelques minutes, un jour... là on demande un engagement souvent à la hauteur des élus... sans en avoir la reconnaissance. Pose la question de la reconnaissance de l'engagement citoyen

Qq conditions de réussite

- Professionnaliser l'accompagnèrent de ces instances, croire qu'elles peuvent s'animer toutes seules...,
- Les inscrire dans un continuum participatif et décisionnel
- Communiquer, valoriser leurs actions, leurs productions
- Organiser des temps de retours : qu'est-ce qui entre dans la décision, ce qui n'entre pas...

**Mettre en place un budget participatif**, allocation d'une enveloppe budgétaire - budget d'investissement - de la part de la collectivité à des projets proposés et votés par les habitants ; type appel à projets. Plus de 400 BP en France, petits et gros budgets miss dans la besace : des différences de 1 à 10 – voire davantage – entre des communes de taille comparable.

Des questions que cela pose :

- L'arbre qui peut cacher la forêt. Pas de concertation sur les grands enjeux et les politiques publiques.
- Aller vers, lier fortement communication et bp.
- Relier la démarche avec les services financiers et surtout les services techniques : ça leur tombe dessus, ne pas mettre trop de temps à sortir les projets.

Qq conditions de réussite :

- Un processus pas trop compliqué.
- Un mode de vote simple ; allier numérique et présentiel.
- Des projets qui se voient, qui changent des choses.

- Se construire des alliés en interne pour aller voir les gens
- Ne pas négliger la communication nécessaire. Déployer des agents /ou des prestataires pour rencontrer les gens, en profiter pour échanger sur des sujets qui intéressent les citoyens.
- Projets qui peuvent parler aux jeunes, concret
- L'installer dans le temps

## 2.2. Dans les collectivités structurées

- **La participation citoyenne impacte l'ensemble des politiques publiques** / la PC est une politique publique transversale, positionnée au cœur de la décision publique avec un rôle de pilotage de démarches, d'accompagnement des directions dans leurs démarches et d'acculturation. Les collectivités relient souvent la transition environnementale, l'accompagnement au changement et la participation citoyenne.. Mais attention de ne pas tout mélanger...

- **Mise en place de conventions citoyennes** / d'assemblées délibératives sur le climat, sur des sujets de société...on relie le tirage au sort pour construire la représentativité et le délibératif pour entrer directement (en fin normalement) dans la décision.

- **Plateforme numériques**, alliance entre présents, aller vers et augmentation des expressions via des plateformes numériques. Avec des postes dédiés entre webmaster et participation. La question de la place des réseaux sociaux dans le débat.

- **gestion, traçabilité et capitalisation du grand nombre d'expressions**, ce qu'on garde, ce qu'on en garde pas, pourquoi... la place de l'IA qui commence à arriver...

- **la mise en place de processus d'interpellation** (droit de pétition - démocratie d'interpellation) : avec la question du nombre de signatures, de la prise en compte /// finalement de la mise à l'agenda de sujets portés par des citoyens

- **L'évaluation des démarches participatives** ; pas en matière quantitative et de représentativité, mais aussi en termes d'impact sur le processus décisionnel, sur les politiques publiques...

- **animation du territoire participatif** : hôpital, université, collèges... autres collectivités, Etat...

## 2. Quelques enjeux de formation, de professionnalisation

Depuis 15 ans, structuration de l'ingénierie de la participation. A l'instar de la communication publique locale. Avec des compétences des savoir-faire.

Construction d'une expertise de la participation citoyenne, quelques masters, des agences de conseils, des formations publiques et privés : un véritable éco système s'est développé.

Passage du militantisme (qui demeure / le sens, les valeurs, travaille la question démocratique), à l'artisanat (cela se bricole encore bp dans nombre de collectivités) et à la professionnalisation / technicisation / technocratisation ?

Car la DP, ce n'est pas uniquement de l'intelligence collective, des outils d'animation, de la communication, du design public, voire de l'innovation publique

C'est de de la transversalité et une autre façon de penser les politiques publiques.

C'est une capacité à comprendre les enjeux actuels de l'action publique, à accompagner l'interne et faire entrer l'externe dans l'interne. A faire bouger les lignes parfois à échanger, cartes sur table, avec les finances, les RH, le juridique, la communication... pour faire comprendre la posture, le métier, les besoins...

### 3. Nous avons trois défis devant nous

#### 3 sujets transversaux qui interrogent directement la transformation de l'action publique :

- **Les différentes formes de démocraties** : délibérative, contributive, du faire, d'interpellation, voire directe... s'excluent-elles ou s'emboîtent-elles ? A quelles conditions ? Est-ce que l'approche des communs, l'organisation des tiers-lieux vient renforcer l'engagement et la participation ? Ces espaces sont-ils porteurs de nouveautés démocratiques ?
- **Le positionnement des élus** dans le renouveau démocratique : traditionnellement les élus décident ; mais aujourd'hui l'élaboration de la décision est, de fait, plus collaborative, contributive. Avançons-nous vers une posture d'élus animateurs du dialogue territorial et avec l'entrée des expressions citoyennes devenant commanditaires de l'administration ? Comment cela se traduit-il ? Comment les listes citoyennes tricotent-elles l'organisation municipale lorsqu'elles arrivent aux manettes ?
- **L'évolution de l'administration** : la question de la prise de risque et de l'innovation organisationnelle dans une chaîne hiérarchique, avec la place des agents des services publics de terrain, dans leur relation aux citoyens et à la hiérarchie ; la place des cabinets et la relation au politique, la place du juridique et des finances...

---

Dans la discussion si besoin :

#### Et 5 focales :

- La traçabilité de la construction des prises de décision et leur explication dans un monde complexe, incertain, qui fait appel à de multiples expertises et contraintes :
  - Montrer l'influence de l'expression / préconisation citoyenne dans une prise de décision
  - Montrer les contraintes multiples et contradictoires
  - Comment se prend une décision ?
- L'évaluation participative de la participation :
  - Pourquoi, comment ? Quels questionnements évaluatifs (de la qualité démocratique à l'efficacité – efficience des démarches sur la décision). L'évaluation est-elle réalisée régulièrement ?
  - Comment l'évaluation est-elle prise en compte ?
  - Comment fait-on sans moyens ?
- La capacité à mettre en débat des avis contradictoires, l'accueil du conflit, l'organisation de la controverse, pour construire du dialogue et du compromis, entrer en négociation :
  - L'organisation structurée des termes du débat public (avec notamment la qualité de l'information et la contradiction) ; l'articulation des scènes de débat : citoyennes, médiatiques (RS), techniques, expertes, politiques

- La reconnaissance et la traçabilité du conflit par les institutions : pourquoi, comment travailler avec des collectifs qui ne reconnaissent pas l'institution ?
  - Mais aussi les conditions de mise en place et le traitement des interpellations citoyennes, par exemple...
- La place d'un tiers, d'un garant, des garanties de la participation, telles qu'imaginées par l'ICPC, voici 10 ans, et mises en œuvre au niveau national et avec des collectivités et entreprises, par la CNDP :
  - Ce type d'approche est-elle dédiée uniquement aux « grandes » concertations ?
  - L'intérêt (ou pas) de la place d'un tiers, de la médiation, la séparation entre commanditaire et garant...
  - Comment progresser au sein des petites collectivités sur ce sujet ?
- La reconnaissance de l'engagement :
  - L'accueil, l'accompagnement et l'outillage de l'expertise citoyenne
  - La place des associations et des instances pérennes et l'articulation avec l'expression citoyenne
  - L'indemnisation des citoyens, la formation ? des citoyens
  - L'apprentissage de la citoyenneté à l'école, dans le monde du travail